



Cour d'honneur, partie de la cour qui s'étend entre le bâtiment abritant la piscine couverte et la chapelle, vue en regardant vers le sud.

IVR31_20086200026XE

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation